

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC  
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Désignation des membres du Comité de programmation Leader**

Séance du 24 septembre 2026  
Délibération n°D\_2026\_102

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 5

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 24 septembre 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Pascal COUSTURIER, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Pierre ESCANDE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE, Myriam YEDDOU

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Alexis BENAMAR représenté par Robert BOUSQUET, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Vincent VIDAL représenté par Alain CABROL

Excusés : Véronique ARMENGAUD, Pierre MOURET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Jacqueline GRANIER

**Objet : Désignation des membres du Comité de programmation Leader**

**Considérant** que la candidature au Programme LEADER pour la période 2023-2027 a été déposée conjointement par le PETR des Hautes Terres d'Oc et le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, et que le PETR est la structure porteuse du GAL (groupe d'action locale qui gère le comité de programmation),

**Considérant** que le Comité de programmation LEADER est composé de deux collèges : public et privé,

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de reception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D\_2026\_102-DE

A G E D 1

**Considérant** que la Région en tant qu'Autorité de Gestion demande la mise en place de membres suppléants,

Le Président propose de désigner, pour représenter la Communauté de Communes du Haut-Languedoc au sein du collège public du comité de programmation LEADER, les membres titulaires et suppléants suivants, désignés parmi les membres du bureau des Hautes Terres d'Oc :

| Membres titulaires | Membres suppléants                                  |
|--------------------|-----------------------------------------------------|
| Daniel Vidal       | André Cabrol suppléant de Daniel Vidal              |
| Robert Bousquet    | Gorette Raynaud suppléante de Robert Bousquet       |
| Jacqueline Granier | Marie-José Brousse suppléante de Jacqueline Granier |
| Pierre Escande     | Alain Cabrol suppléant de Pierre Escande            |

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil de Communauté,

**DECIDE**

**A l'unanimité des membres présents**

- De valider la participation de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc au Comité de programmation LEADER du GAL du Haut-Languedoc,

| Membres titulaires | Membres suppléants                                  |
|--------------------|-----------------------------------------------------|
| Daniel Vidal       | André Cabrol suppléant de Daniel Vidal              |
| Robert Bousquet    | Gorette Raynaud suppléante de Robert Bousquet       |
| Jacqueline Granier | Marie-José Brousse suppléante de Jacqueline Granier |
| Pierre Escande     | Alain Cabrol suppléant de Pierre Escande            |

- De désigner comme membres du collège public du comité de programmation LEADER, les membres titulaires et suppléants suivants :
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Pour copie certifiée conforme**

**Le Secrétaire de séance – Jacqueline GRANIER**

**Le Président – Robert BOUSQUET**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le **28 / 09 / 2026**  
et publié ou notifié  
le **28 / 09 / 2026**

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026  
Date de réception de l'AR: 28/09/2026  
081-200066553-D\_2026\_102-DE  
A G E D I